

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rueil-Malmaison, le 15 juillet 2020

VINCI réalisera le segment Sud du contournement Ouest de Calgary au Canada

- Conception et construction de la dernière section du périphérique de Calgary
- Tronçon de 5 km entre Old Banff Coach Road et l'autoroute 8
- Un contrat de 183 millions d'euros (277 millions de dollars canadiens)

Le ministère des Transports de la province de l'Alberta a retenu, pour la réalisation du segment Sud du périphérique de Calgary, le groupement d'entreprises composé de filiales de VINCI (65 %) - Carmacks, filiale d'Eurovia, mandataire du groupement, et VINCI Construction Terrassement - et de la société canadienne Graham (35 %).

Cette infrastructure routière de 5 km comprend 4 échangeurs, 7 ponts ainsi qu'un passage souterrain pour les piétons. Les travaux englobent le terrassement, le drainage, la pose des enrobés et l'installation de l'éclairage public.

Le montant du contrat s'élève à 183 millions d'euros (277 millions de dollars canadiens).

Avec cette dernière section, le contournement Ouest de Calgary, qui s'étend entre l'autoroute 8 et la Transcanadienne, comprendra, à l'horizon 2024, plus de 100 km de voies continues autour de la ville et reliant celle-ci au reste du pays.

En octobre 2019, VINCI avait mis en service le contournement autoroutier de Regina, capitale de la province canadienne de la Saskatchewan, réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé. Ce nouveau contrat au Canada témoigne de l'expertise du Groupe pour accompagner les villes dans l'optimisation du trafic routier, au service du développement durable des territoires.

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant 222 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com